



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 083-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.96

Déposée le : 17.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Bütikofer (Lyss, PS) (porte-parole)
Junker Burkhard (Lyss, PS)
Gasser (Ostermundigen, pvl)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Faire des économies grâce au modèle de Winterthour : pour un projet pilote dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de mettre en place un projet pilote s'inspirant du modèle de Winterthour.

Développement :

En raison de la surcharge de travail, la ville de Winterthour a choisi une nouvelle approche dans le domaine de l'aide sociale : au lieu d'augmenter le nombre de cas attribué à chaque travailleuse sociale et travailleur social, elle l'a réduit, faisant passer le nombre de cas à gérer par collaboratrice et collaborateur à 75 cas contre 140 auparavant. Il s'est avéré que le temps supplémentaire consacré à chaque dossier a permis de réduire les coûts moyens par cas et de raccourcir la durée de perception des prestations de l'aide sociale. Dans l'ensemble, cette mesure a donc permis à la ville de Winterthour d'économiser de l'argent, malgré des frais de personnel plus élevés. Les résultats de l'étude comparative le montrent de manière impressionnante :

« Avec une charge de 75 cas par poste à temps plein dans le groupe expérimental contre environ 140 cas dans le groupe de contrôle, les résultats suivants ont été constatés :

- *Les coûts par cas diminuent : les coûts par cas et par an sont inférieurs de 1452 francs dans le groupe expérimental par rapport au groupe de contrôle.*

- *La durée d'assistance diminue : la durée moyenne est ramenée à 21 mois pour le groupe expérimental (contre 27 mois dans le groupe de contrôle). »¹*

Même si la situation de départ dans le canton de Zurich n'est pas comparable en tous points à celle du canton de Berne, il serait néanmoins intéressant d'examiner si le modèle de Winterthour ne permettrait pas de réaliser des économies également dans le canton de Berne. En outre, ce serait une bonne chose pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale concernées d'être moins longtemps dépendantes des prestations d'assistance et de pouvoir recommencer à voler de leurs propres ailes plus tôt.

C'est ce qui nous amène à charger le Conseil-exécutif de lancer un projet pilote visant à tirer les enseignements du modèle de Winterthour et de les appliquer au canton de Berne. L'évaluation du projet pilote devra fournir des indications quant à la manière dont le travail social doit être organisé pour être optimal dans le canton de Berne.

Informations complémentaires :

<https://www.zhaw.ch/de/forschung/forschungsdatenbank/projektdetail/projektid/1668/>
<https://www.beobachter.ch/burger-verwaltung/sozialhilfe-wer-mehr-investiert-spart-geld>

Destinataire

– Grand Conseil

¹ <https://www.zhaw.ch/de/forschung/forschungsdatenbank/projektdetail/projektid/1668/>